

Les dépenses administratives de la Commission du blé s'élevaient à 3.5 millions de dollars environ. J'ai calculé que les frais d'entreposage et l'intérêt atteignaient une moyenne de 55.5 millions de dollars mais je remarque dans l'un des communiqués du ministre que les dépenses du gouvernement fédéral au cours de cette année seront de l'ordre de 71 millions de dollars. Ce serait des facteurs coûts acceptables si l'on écoulait les céréales régulièrement, mais ils sont intolérables lorsque la marche en est entravée et qu'on n'achemine pas de blé. Cet état statique souligne l'un des pires aspects du régime actuel de commercialisation des céréales. On accorde plus d'assistance à l'emmagasinage des céréales qu'à leur vente. Aussi rien n'incite réellement à les écouler.

● (4.50 p.m.)

On entend souvent dire que le Canada n'aide pas suffisamment les pays en voie de développement. Il est certain, si l'on consulte les chiffres, que notre apport est l'un des plus faibles. Mais nous rendons en réalité un service formidable à l'humanité dans la mesure où nous stockons plus de la moitié des excédents de céréales du monde entier. Au prix de dépenses énormes pour son économie, le Canada est l'une des plus grandes banques alimentaires du monde. Il cultive approximativement un vingtième du blé du monde et emmagasine plus de la moitié des excédents mondiaux. Si ce n'est pas là rendre un grand service au genre humain, je ne vois pas qu'on puisse faire mieux. Mais pouvons-nous nous le permettre?

Comme je l'ai déjà dit, depuis 1953, les producteurs de céréales et les contribuables canadiens ont payé presque un milliard de dollars aux exploitants d'élevateurs terminus pour un système démodé d'entreposage du grain, un empire qui n'a pas foncièrement changé en cinquante ans. Dans quel autre secteur de l'économie les normes d'il y a cinquante ans s'appliquent-elles encore aujourd'hui? Au rythme où nous vendons le blé actuellement, nous renouvelons nos réserves tous les quatre ans, ce qui veut dire que les frais d'entreposage, de manutention, d'intérêts et autres coûtent aux contribuables canadiens et aux producteurs de céréales entre 80c. et \$1 le boisseau. Ne nous leurrons pas; nous devons vendre ce blé même si nous devons accepter un peu moins sur les marchés internationaux. Ainsi, la CEE pourrait bien redevenir un débouché pour nous. A l'heure actuelle, la CEE verse 300 millions par année pour subventionner son agriculture; elle pourrait vite renoncer à cette dépense si nous baissions un peu nos prix. Quand nous maintenons nos prix ou que nous les élevons au-dessus d'un certain niveau, d'autres pays sub-

ventionnent leurs producteurs de blé; si nous restons au-dessous de ce niveau, nous pouvons aller de l'avant.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'un prix de base minimum pour le blé soutenu par le gouvernement. J'ai parlé tantôt de l'importance de l'agriculture dans l'ensemble de notre situation économique nationale. Si notre économie doit continuer à progresser, l'agriculture doit demeurer saine. De nombreuses réductions ont déjà été effectuées dans le domaine agricole et on en projette d'autres. On m'a signalé l'autre jour qu'on avait l'intention de ne plus accorder de soutien aux catégories de bouvillons de race pure à l'exposition d'Edmonton l'an prochain. Je ne peux pas comprendre pourquoi les réductions touchent l'agriculture, tandis que les dépenses des autres ministères de l'État augmentent.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais je crois que son temps de parole est expiré.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle unanimement à ce que le député continue?

Des voix: D'accord.

M. Downey: Merci, monsieur l'Orateur. Je disais que d'autres ministères ont augmenté leurs dépenses. Prenons le secrétaire d'État (M. Pelletier). Les dépenses de son ministère depuis cinq ou six ans sont passées d'environ 5 millions à 342 millions. Considérons la politique fondamentale adoptée par Radio-Canada. Je cite son rapport annuel de 1968-1969:

La politique fondamentale de la société est que les efforts visant à augmenter les recettes ne doivent pas prendre le pas sur les décisions relatives à la programmation.

Pourquoi faudrait-il tolérer ces réductions dans le domaine de l'agriculture, secteur dont nous avons démontré l'importance pour l'économie canadienne, quand d'autres ministères adoptent une attitude entièrement différente?

Je n'en ai plus pour longtemps, monsieur l'Orateur. En ce qui concerne la déclaration du ministre, selon qui il importe de mettre fin à la contrebande des grains, je dis que le ministre responsable de la Commission du blé a beau s'évertuer à faire respecter la loi, cela ne signifie rien et ne produira rien. Si le pays, au départ, avait été conçu comme il convient, les frontières entre l'Alberta et la Saskatchewan, et entre le Manitoba et la Saskatchewan, n'existeraient pas. Toute la région des Prairies a, d'une façon générale, les mêmes problèmes, la même topographie et le même climat. Elle ne devrait former qu'une seule province, sous une seule administration.